



Paris, le 23 décembre 2009

Monsieur Didier MICHAUX
Chef de Travaux
Lycée Lazare Carnot
21, boulevard Carnot – BP 918
62022 ARRAS Cedex

MICHELE
SAN VICENTE -
BAUDRIN

SENATEUR-MAIRE
D'ANNAY-SOUS-LENS
(PAS-DE-CALAIS)

Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'enseignement des sciences et techniques industrielles, je vous en remercie.

Comme vous le souhaitiez, je n'ai pas manqué d'intervenir à ce sujet auprès de Monsieur Luc CHATEL, ministre de l'éducation nationale, en lui posant une question écrite dont vous trouverez ci-joint copie.

Soyez assuré que je vous tiendrai informé de la réponse qui me sera apportée, dès sa parution au journal officiel.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michèle SAN VICENTE-BAUDRIN

Sujet: Validation de votre question

De: "questions-ges@senat.fr" <questions-ges@senat.fr>

Date: Wed, 23 Dec 2009 16:06:57 +0100 (CET)

Pour :: "m.san-vicente@senat.fr" <m.san-vicente@senat.fr>



www.senat.fr

ALERTE PAR COURRIEL

Validation d'une question

La **question écrite** que vous avez déposée a été validée par la division des questions.

Enseignement des sciences et techniques industrielles

Question n° 11599 adressée à M. le ministre de l'éducation nationale

À publier le : 31/12/2009

Texte de la question : Mme Michèle San Vicente-Baudrin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir de l'enseignement des sciences et techniques industrielles dans la réforme du lycée envisagée. En effet, le nouvel aménagement des temps pédagogiques proposé pour la classe de seconde générale et technologique fait une place très réduite, voire négligeable, à l'enseignement des sciences de l'ingénieur en particulier, et aux enseignements technologiques en général. Comment susciter des vocations si on ne donne pas au plus grand nombre la possibilité de découvrir et d'explorer ces enseignements ? Les différentes études et enquêtes montrent que nos besoins en ingénieurs et techniciens de haut niveau pour les années à venir sont énormes et indispensables pour maintenir et développer l'industrie française. Or, ce sont dans les filières STI et « sciences de l'ingénieur » que se trouvent essentiellement les ingénieurs et techniciens de demain. La réforme envisagée ne peut donc conduire qu'à un appauvrissement du flux et de la qualité des élèves formés dans ces filières. Enfin, une simulation de cette réforme en terme d'équivalents temps plein pour la rentrée prochaine démontre que celle-ci aboutirait à la disparition de 25 à 30 postes STI sur les vingt et un établissements publics d'enseignement technologique de l'académie de Lille. Elle lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser quelles mesures seront prises dans le cadre de la réforme des lycées pour promouvoir et pérenniser les filières technologiques.

AVANT D'IMPRIMER, PENSEZ A L'ENVIRONNEMENT.